

ATTESTATION DE PARUTION

Département : 17

Journal : Haute Saintonge

Parution : 8 mai 2026

Référence n°HSL005977

Jonzac, le 30 avril 2026

Vte à la ligne (Marchés - Annonces administrativ

St Martial de Mirambeau - Enquête publique : déclassement et aliénation portion chemin Chez chagné

COMMUNE DE SAINT-MARTIAL-DE -MIRAMBEAU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de déclassement et d'aliénation d'une portion de chemin rural Chez Chagné

Par délibération du 5 février 2024 et par arrêté en date du 31 mars 2025, le Maire de SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement et l'aliénation d'une portion du chemin rural situé Chez Chagné.

M^{me} Sylvie DANDONNEAU est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera du **26 mai au 12 juin 2026 inclus**.

Le dossier sera consultable en Mairie, 10 rue du Bourg, 17150 SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU, les mardis, mercredis, jeudis 10h - 13h et les vendredis 14h - 17h et sur le site internet de la commune <https://www.saintmartialdemirambeau.fr> durant le déroulement de l'enquête.

Le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie : **Mardi 26 mai 2026 de 11h00 à 12h00 et Vendredi 12 juin 2026 de 15h00 à 16h00.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur ce déclassement et cette aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie, transmises par courrier au Commissaire-enquêteur à l'adresse de la Mairie, 10 rue du Bourg, 17150 SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU ou par courriel mairie@saintmartialdemirambeau.fr jusqu'au 12 juin 2026 à minuit.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête en Mairie de SAINT-MARTIAL-DE-MIRAMBEAU.

Le Maire,
Bruno ROBERT

